M. Félix Pyat, ses notes là où elles sont. Ce mort s'en s'est allé avec de la lueur littéraire au front; n'allez pas éteindre cette lueur et donner raison, une fois de plus, au bonhomme qui inventa, pour les petits enfants, une fable que les grandes personnes devraient souvent méditer — une fable où il est parlé d'un ours et d'un pavé.

VIII

M. Charles Floquet.

Parmi les « plastiques » de l'Assemblée Nationale et parmi ceux qui, comme M. Félix Pyat, eurent des démêlés, alors, avec le pouvoir de M. Thiers, il convient de citer M. Charles Floquet, qui plus tard, en des destinées imprévues, devait oublier un peu les mécomptes que lui infligea le petit vieillard.

C'est une joie d'artiste que de portraiturer cet homme.

M. Floquet, en plus de son prénom connu, *Charles*, a celui de *Thomas*, et quoique non médecin, fait penser à cet autre Thomas fameux qui eut pour nom, Diafoirus, pour parrain Molière. Si, en effet, chez lui, Charles est de bonne comédie, Thomas est

d'excellente bouffonnerie et déborde, de son état civil politique ou mondain — immense, superbe, glorieux.

Cet homme, que tant d'événements divers, depuis quarante ans, ont vu passer dans l'allure triomphante des grandes utilités de la scène, vient d'être remis en vedette, un peu à son déplaisir, mais sans qu'il ait cessé, une minute, d'être ce qu'il fut toujours, en sa prudhommie abondante, sonore et qui prend de la place — Floquet le Magnifique — une manière de Beau Narcisse posant devant les fontaines et se souriant dans leurs ondes, quelque chose aussi comme un Empereur qui n'aurait point d'Empire, mais qui serait, tout de même — devant sa glace — l'Empereur de quelqu'un : de soi-même.

M. Charles Floquet, qui a soixante-six ans aujourd'hui, débuta dans la vie politique en février 1848, à peine échappé des salles d'études de son collège. Trop jeune, alors, pour occuper quelque emploi que ce fût dans l'Etat, il dut accepter l'inaction qui lui était imposée, et on le voit reparaître en 1851 à la barre des tribunaux, en qualité d'avocat et de plaideur dans quelques procès sans importance.

Il attendit longtemps qu'un fait imprévu — qu'un accident de la vie — vînt le tirer de son obscurité.

En 1863 et en 1869, s'étant présenté à la députation, il échoua dans sa candidature et il fût peut-être resté des années encore dans l'espérance d'une bonne fortune rebelle à ses désirs, lorsque le sinistre drame d'Auteuil — le meurtre de Victor Noir par Pierre Bonaparte — lui permit, enfin, en le plaçant soudain en relief, comme conseil chargé de soutenir les revendications civiles de la famille Noir, d'offrir au public la virginité mûre de sa parole.

Adjoint au maire de Paris, pendant le siège, il fut élu député à l'Assemblée Nationale en février 1871 ; mais ce rôle nouveau et difficile, alors, sembla le gêner. Il donna sa démission, pour ne point déplaire aux communalistes et s'en fut à Biarritz, pour ne point paraître, aux yeux des Versaillais, approuver les actes du gouvernement insurrectionnel. Ce fut, un peu pour lui, alors, une situation pareille à celle de l'âne de Buridan. Cette posture, d'ailleurs, ne lui fut pas favorable. Suspecté dans ses sentiments et dans ses sympathies politiques, il fut arrêté, par ordre de M. Thiers, et conduit sous escorte, à Pau, où il demeura prisonnier jusqu'en juin 1871.

Dès lors, M. Floquet adopta une attitude militante et hostile vis-à-vis des hommes de l'Assemblée Nationale. C'est ainsi qu'il devint président du Con-

seil municipal de Paris, en 1875, et qu'il fut envoyé à la Chambre, par ses administrés, en février 1876.

Lorsque ce pauvre grand homme, mort trop tôt, Gambetta, forma son ministère, en janvier 1882, il se servit de M. Floquet comme préfet de la Seine. Fonctionnaire, il eut des goûts fastueux qui lui aliénèrent la confiance des puritains du Conseil. S'étant éloigné de ces moroses, il reparut au Palais-Bourbon, et, en 1885, la Chambre que l'austérité de M. Brisson avait ennuyée, vit en lui un homme aimable et le nomma son président.

Après trois années d'exercice qui lui valurent les louanges publiques et inconscientes, en un article de l'*Autorité*, de M. Paul de Cassagnac, M. Floquet accepta le pouvoir et devint le chef du Cabinet du 3 avril 1888. Mais ce fut là, pour lui, un évènement fâcheux, car il rencontra alors, sur son chemin, le plumet et le cheval noir du général Boulanger, ainsi que l'hydre aux trois cent mille têtes du canal de Panama.

Telle est, rapidement esquissée, l'existence politique de M. Charles Floquet. Elle n'a rien d'original et ne saurait retenir l'attention. Un proverbe veut que la sauce, souvent, fasse passer le poisson. Pour M. Floquet, il semble que le proverbe renversé serait mieux — que le poisson fait passer la sauce. En

effet, il est plus intéressant que son œuvre, que sa vie publique et, sur le transparent comique de notre modernité, il se silhouette, il se détache — type délicieux de vaudeville, sorte de Cassandre fin-de-siècle, rajeuni, parfumé, non plus berné, comme l'ancêtre, mais avec un grain d'astuce bourgeoise qui le protège contre les duperies et les horions.

M. Floquet, élégant, tout battant neuf, sans cesse, en ses vêtements sortant de chez le bon faiseur, a cependant, avec sa tête chevelue, avec ses courts favoris encadrant son visage, avec son menton rasé, l'aspect d'un brave notaire endimanché. La vivacité de sa personne, seule, atténue cette physionomie banale, mais elle est en lui, et au repos, devant son bureau, ou à la marche, dans les couloirs du Parlement, elle taquine et trahit, malencontreusement, ses beaux éclats prudhomesques, l'immensité de ses élans, les trémolos humides de sa voix.

Sous l'Empire, déjà, M. Floquet, malgré la bizarrerie de ses chapeaux, malgré le luxe et la coupe de ses gilets ou de ses redingotes qui affectaient de petits airs « à la vraie mode de 1793, » d'où s'échappaient comme des senteurs « d'incroyable, » avait ce masque notarié, invitant plus aux contrats d'af-

faires qu'aux contrats galants — il eut des aventures, pourtant — et il s'en revenait, quotidiennement, de chez son coiffeur, habile à composer des têtes de cire, cependant, pour se rendre au *Temps*, où il écrivait des *faits-divers* — désespéré.

Toutefois, la mise étrange de M. Floquet fit oublier la bonhomie vulgaire de sa tête et lui attira quelques badauds.

Mais, je le répète, sa célébrité eût sans doute été lente à naître et eût été rejoindre les destinées de la Pologne qu'il acclamait à la barbe du Tsar, en 1867, si l'incident Victor Noir ne lui eût servi de tremplin politique et ne l'eût désigné comme un adversaire utile de l'Empire, aux électeurs mécontents.

M. Charles Floquet sut s'emparer de la confiance de quelques-uns, à l'aide d'une éloquence toute spéciale, d'une phraséologie bruyante et pompeuse, à laquelle on n'était guère habité sous l'Empire, ainsi que dans les années qui succédèrent à son écroulement. Dans le silence de l'époque, sa voix eut l'intensité du coup de tam-tam cher aux forains — de ce coup de tam-tam qui amasse, devant les tréteaux, les naïfs.

La voix de M. Floquet est la même, toujours. Il la donne, à la tribune, dans toute la force d'un solide gosier, et elle s'en va, effarante, dans un ensemble

de gesticulations furieuses, vers l'auditoire assourdi, comme perdu, comme noyé sous le flot de tant de syllabes accumulées, redondantes, tombant les unes sur les autres, avec des vibrations de traître jouant sa grande scène, à l'Ambigu.

Ce genre d'éloquence a sa place indiquée à la cour d'assises et peut, je le reconnais, avoir quelque autorité sur une douzaine de jurés. Mais son influence est nulle dans un Parlement et, si peu habitués aux harangues que soient certains provinciaux députés, ils ne s'y laissent pas prendre.

C'est pourquoi, M. Floquet, président, faisant des grâces et onctueux dans l'oraison funèbre d'un collègue, ne saurait voir, dans l'attention que lui a prêtée la Chambre, lorsqu'il s'exprimait devant elle, autre chose qu'une surprise — qu'une de ces surprises allant à sa parole, comme à un objet antique, comme à une curiosité que, seuls, les collectionneurs de raretés hors d'usage tiennent à conserver.

M. Floquet — l'événement l'a démontré — n'est point un homme d'Etat. C'est, en politique, un « voyeur, » si je puis employer ce mot parisien, et ayant parfois la parole audacieuse, il reste impuissant dans l'accomplissement de ses actes, ou mieux, il n'a pas le sens des faits qui devraient appuyer et

confirmer ses théories. C'est un heureux de l'existence, un gâté de la vie, un jouisseur, selon l'expression de Gambetta, et il semble que, dans ses conceptions sociales, il marque un arrêt qu'elles ne doivent pas franchir, obsédé par la peur de se voir entraîner par elles, involontairement, par la peur d'une marche en avant trop irrémédiable, par la peur de ne pouvoir plus retourner sur ses pas et de perdre, ainsi, les générosités que le sort lui a octroyées. C'est un Jacobin que l'odeur du club écœure, que la guillotine fait tomber en pâmoison, que l'abandon de son bonheur, de sa félicité, de sa quiétude bourgeoise, fait larmoyer. — Il ne repousse pas le bonnet phrygien, mais il badigeonne de rouge ses talons : rouge partout, sans-culotte à la tête, marquis aux pieds — tout M. Floquet est là.

Médiocre politique, M. Floquet fut, cependant, on ne saurait le nier, un gentil président du Parlement. Courtois, empressé, affectueux, même, avec ses collègues de la gauche et de la droite, il goûta, dans son fauteuil, la gloriole amusante des simples. Il fut aimable, coquet et beau et il donna, à sa demeure officielle, une tenue particulière, non exempte de raffinement mondain. Il offrit à boire et à manger au Tout-Paris des premières et s'il dédaigna une baignoire en argent, pour ses ablutions habituelles,

il ne refusa point les oreillers garnis de Valenciennes, que la munificence du budget parlementaire (*fournitures diverses*) lui accorda.

Toutefois, dans son élévation, il n'eut point la grandeur généreuse de son prédécesseur Gambetta, en ce qui concerne le personnel du Parlement. Dans ce personnel, où l'envie, la haine et la délation anonyme sont à l'ordre du jour, il écouta trop volontiers les méchants. Il fut cruel à tous ceux qui ne s'agenouillèrent pas devant lui et il les frappa sans pitié. Il n'est point donné à tous d'avoir le cœur compatissant et l'orgueil intelligent de Gambetta. Comme le général Boum, « à cheval sur la discipline, » M. Floquet fut un implacable des règlements, fut un rigoriste de la « fôôrme. »

Un philosophe a dit que les femmes ont les cheveux longs et les idées courtes. Je ne sais si, dans la solennité qui caractérise M. Floquet, si dans la boursouflure, si dans l'emphase de ses discours, la phrase du philosophe peu galant pourrait lui être applicable. Mais, en dépit de l'humour qu'il montra en sa présidence, il semble que son esprit s'égare, que ses pensées se mêlent, confuses, alors qu'il lui est offert de participer à un débat, à la manifestation d'un acte politique. Et c'est alors qu'il nous apparaît, non seulement physiquement comme le

brave notaire prudhomesque dont je parlais au début de cette étude, mais surtout, moralement, comme le descendant direct du héros de Henry Monnier.

Il a des mots terribles alors — terribles pour le renom de son esprit. — Il fait des citations historiques et il prononce : — « Mirabeau et moi, avons dit... » — M. Jules Ferry qualifie le général Boulanger de Saint-Arnaud de café-concert. Le succès de cette boutade l'empêche de reposer et il tente de le faire oublier. — « Môssieu, s'écrie-t-il, un jour, en s'adressant au général, à votre âge, Napoléon Ier était mort! » — Homais, le pharmacien Homais, dans l'officine de sa petite ville normande, là-bas, n'eût pas trouvé mieux.

Comparé — par des flatteurs — à Robespierre et à Saint-Just, il apprend par cœur des passages entiers de la vie de ces deux illustres conventionnels et il les récite, avec une sorte de satisfaction intime, comme se les appliquant à soi-même.

Sentencieux, doctoral, solennel, majestueux, M. Floquet ne comprit pas sa vocation. Il eût fait un merveilleux régent de collège; il eût vécu, délicieusement, dans cet emploi, la vie de tous les héros fameux de l'Histoire ou de la Fable appris dans des livres estampillés; il eût lancé, admirablement, au jour consacré, le traditionnel : — « Jeunes

élèves... » — et il eût arraché, en des trémolos pathétiques, des larmes, de vraies larmes, aux parents émus et chargés des couronnes obtenues par leurs précoces rejetons.

Il faut gémir sur sa destinée, et il faut nous plaindre de ne pouvoir, ainsi — l'admirer.